L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 15 AVRIL 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

1000 petites demoiselles de 5 à 12 ans pour l'exhibition de beauté des enfants commençant le 15 avril au Musée de Robinson. Venez desuite et enregistrez vos noms. Aucun nom ne sera pris sans le consentement écrit des parents.
11 avril—1f

A VENDRE.

A vendre—Grocerie avec buvette, située dans le deuxième district. S'adresser à MM. Smith Bros. & Co., 102 rue Poydras.
15 avril—2f

A VENDRE—Une grocerie bien située; excellente chance pour faire des affaires. S'adresser à Jos. Cornibé, 35 Decatur.
8 avril—6f

A VENDRE—Un joli cottage, ayant 7 chambres, No 317 Villeré, près Esplanade. S'adresser à Aug. Huard, No 19 rue St-Louis, de 8 h. à 5 h. P. M.
7av—10f

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—P. E. Sarrazin vs. Ses créanciers.—No 17,443—Division C—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Pierre E. Sarrazin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Charles Rolle, Esq., notaire en cette ville, le LUNDI, 19me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour nommer un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 5 avril 1886.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
9 avril—3f en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—T. M. Wescoat vs ses Créanciers. — No 17,225.—Division B.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas M. Wescoat soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers ait lieu et soit convoquée pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le mercredi, 21me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., dans le but de nommer un syndic et de voter pour ou contre la décharge dudit pétitionnaire et sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que A. B. Philips, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nlle Orléans, 19 mars 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 mars—3f au 21 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Hercules Housab vs. ses créanciers—No 17,208, Division D.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Hercules Housab soit tenue et convoquée pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, MARDI, le 20me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que George McLean, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 17 mars 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
19 mars—4f en 30 jours.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Veuve P. Pavia vs. ses créanciers.—No 17,426.—Ordre de Cour—Que la cession des biens de la pétitionnaire Veuve P. Pavia soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, JEUDI, le 6me jour de mai 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire et d'élire un syndic, et de voter sur toutes les autres questions qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite Veuve P. Pavia soient suspendues, et que E. J. Meral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 2 avril 1886.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3avril—3f au 6mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No. 17,467. Division D—Henry Montreuil vs. ses Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une session des biens du pétitionnaire Henry Montreuil soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Marcel T. Ducros, notaire en cette ville, le LUNDI, 10e jour de mai 1886, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et pour élire un syndic et pour voter sur toutes les matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. Heidenhain, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 7 avril 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
9avril—1fpar sem. au 10 mai.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No. 17,465, Division "C"—Alexander Solari vs. ses Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Alexander Solari soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory notaire en cette ville, le lundi, 10e jour de mai 1886, à 11 heures du matin, pour délibérer et voter sur l'application du pétitionnaire pour un répit; et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Alexander Solari soient suspendues et que J. Lewis, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 7 avril 1886.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, député-greffier.
8avril—3f au 10mai.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Jean Bordes vs. ses créanciers—No 17,346—Division C—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Jean Bordes soit acceptée au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue conformément à la loi pardevant Amédée Ducatel, notaire, dans, et pour la paroisse d'Orléans, le 3ème jour de mai A. D. 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit insolvable et pour élire un syndic, et de voter pour ou contre la décharge du dit insolvable; et que Ernest Morel, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et dans l'intervalle, pendant l'action de cette Cour et des créanciers dans cette affaire, toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du débiteur soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 31 mars 1886.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 avril—3f au 3 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Joseph Alfred Dutilho vs. ses créanciers—No 17,343. Division E.—Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue au bureau de Chas. J. Théard, Esq., notaire en cette ville, le 3me jour de mai 1886, dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable; et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues; et il de plus ordonné que J. D. Coleman, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 29 mars 1886.
[Signé] HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
30mars—3f au 3 mai

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Manuel M. Borges vs. ses créanciers.—No 17,519.—Division E.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Manuel M. Borges soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Wm. B. Barnett, notaire en cette ville, LUNDI, le 26me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient se présenter; et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 12 avril 1886.
[Signé] HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
13 avril—3f au 26 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Adolphe W. Harper vs. ses créanciers—No 17,404. Division E—Ordre de Cour—Que cette pétition supplémentaire soit enliassée et que l'ordre accordé pour un répit des procédures dans cette affaire soit annulé et rejeté, et que la cession des biens du pétitionnaire Adolphe W. Harper soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Felix J. Dreyfous, notaire en cette ville, MERCREDI, le 21me jour d'avril 1886, à 11 A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour élire un syndic, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que G. M. Hodgdon soit nommé syndic provisoire des créanciers du pétitionnaire et que des lettres lui soient accordées comme tel syndic provisoire sur sa prestation de serment et fournissant une caution au montant de quinze cents dollars, ainsi que l'exige la loi.
Nouvelle-Orléans, 8 avril 1886.
(Signée) HENRY L. LAZARUS, Juge
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
11avril—3f au 21 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Charles Dorhauer vs ses créanciers—No 17,187 division C — Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles Dorhauer soit et est, par le présent, acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James Fahey, notaire en cette ville, LUNDI, le 19ème jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., dans le but de nommer un syndic, et de voter pour ou contre la décharge du dit pétitionnaire et aussi sur toutes autres affaires qui pourront venir devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et qu'Ernest Morel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 16 mars 1886.
Signé: F. A. MONROE, juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
[illegible]—au 19 avril

Médaille de Première Classe
DÉCERNÉE A
A. & H. MYERS,
de Philadelphie Penn. pour le **Schuylkill Pure Malt Whiskey**, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
E. VERGNES, Agent,
Bureau rue Magazine, 99. Nlle-Orléans.
6 oct 85—1an

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE E,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 11 MAI 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000, ...	25,000
1 Lot de ...	10,000, ...	10,000
2 Lots de ...	6,000, ...	12,000
5 Lots de ...	2,000, ...	10,000
10 Lots de ...	1,000, ...	10,000
20 Lots de ...	500, ...	10,000
100 Lots de ...	200, ...	20,000
300 Lots de ...	100, ...	30,000
500 Lots de ...	50, ...	25,000
1,000 Lots de ...	25, ...	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, [illegible] donnons l'assurance, ont lieu avec la pl[us gr]ande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de ton[tes] les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à **New Orleans National Bank, New Orleans, La.**

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Deuxième District, avec les bâtisses et améliorations, connu comme le No 106 de la rue de Chartres.

Jas. R. Mitchell vs. Boston Shoe & Leather Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,652.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 18 mai 1886, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Décatur, Conti et St Louis, le dit lot est désigné par la lettre "D" de l'ilet No 28 sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk ancien notaire en cette ville, le vingt-sixième jour d'octobre 1865, mesurant conformément au dit plan (au pied américain) vingt pieds sept pouces de face à la rue de Chartres, cent cinquante pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue St Louis, cent vingt-huit pieds trois pouces et quatre lignes sur une première ligne de profondeur près de la rue Conti; puis se retrécissant de quatre pieds sept pouces, et de là s'étendant sur une profondeur de vingt-deux pieds deux pouces vers la ligne du fond qui a seize pieds de largeur; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme No 106 de la rue de Chartres, et tous les droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Etant la même propriété acquise de James J. Carroll, conformément à un acte passé pardevant Geo. C. Préot, notaire en cette ville, le huitième jour de mars 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 avril—15,22,29—mai 6,13,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles E. Schmidt vs. Henry Withers et Charles Poillintz Johnston.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 15,997.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 26 avril 1886, à 11 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Soixante-huit bois de lit en fer pliant et objets divers, maintenant au local No 74 rue Baronne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 avril—15,21,24,25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de tout le contenu, installations, Emménagements, etc., d'une Pharmacie bien installée et bien assortie,

Située au No 205 rue Poydras.

Médicaments, Médicaments, Installations, Meubles, etc.

Dans l'affaire de E. F. Lavillebeuvre vs. A. E. Schaefier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,012.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 24 avril 1886, à 10 heures A. M., la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Sur les lieux, No 205 rue Poydras—

Tout le contenu, tous les emménagements, meubles, etc., de la maison No 205 rue Poydras, occupée en ce moment par une pharmacie de détail; aussi, tous les meubles, etc., qui y sont contenus; le tout, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, les objets ci dessus seront adjugés finitivement au dernier et plus fort enchérisseur pour ce qu'ils pourront rapporter à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira un cautionnement, avec sécurité bonne et solvable, portant intérêt à raison de 5 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. L'acquéreur devra déduire du montant de son adjudication et payer comptant les frais d'annonces, les honoraires du shérif et du greffier, etc., les dits frais et honoraires s'élevant en tout à environ quatre cents dollars.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13avril—13,16,20,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

James R. Mitchell vs. John Davidson et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,469—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 20 avril 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues New Levee, Girod, Fulton et Notre Dame, désignés sur un certain plan connu comme plan de J. A. Beard, dûment certifié par Hugh Grant, alors voyer de la municipalité numéro deux, par les numéros quatre et cinq et ayant les dimensions respectives suivantes, à savoir:

Le lot numéro quatre mesure vingt-trois pieds huit pouces et six lignes de face à la rue dite New Levee, et vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de cent vingt pieds dix pouces et trois lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro trois et cent vingt-et-un pieds sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq, et le lot numéro cinq mesure vingt trois pieds huit pouces et six lignes de face à la dite rue New Levee et vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Fulton sur une profondeur de cent vingt-et-un pieds sur la ligne qui la divise du lot numéro quatre et cent vingt-et-un pieds un pouce et cinq lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro six, le tout au pied américain.

Acquis par les défendeurs de Mme Henriette Davidson par acte passé pardevant Wm J. Castell, ancien notaire, le 2 juillet 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18mars—18 25—avril 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Oteri vs. Joseph E. M. Sivori.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,832.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 20 avril 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Gravier et Poydras, désigné comme lot No onze, d'après un plan connu comme le plan de J. A. Beard, dûment certifié par Hugh Grant, voyer, daté le 12 janvier 1852, déposé au bureau de H. B. Cenas, ex-notaire en cette ville. Le dit lot mesure vingt-un pieds trois pouces de face à la rue Front, vingt trois pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Fulton sur cent dix-sept pieds un pouce et sept lignes de profondeur sur la ligne du lot No dix, et cent seize pieds six pouces de profondeur sur la ligne du lot No douze.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme magasin en briques ou local No 42 rue Fulton et 41 rue Front, ainsi que tous les droits, voies et avantages y appartenant.

Etant la même propriété que le dit Joseph E. M. Sivori a acquise par achat de la succession de John Irwin, conformément à un acte pardevant W. J. Castell, ex-notaire, daté le 31 mai 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18mars—18 25 avl 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles! Meubles! etc.

George Boning vs. John L. et Richard L. Shroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,620—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après décrit, MARDI, 20 avril 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, effets mobilier et autres, etc. maintenant transporté au local No 201 rue de Chartres, d'après un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à 12 mois de crédit; les acquéreur fourniront des billets avec bonnes garanties portant intérêt à raison de 5 0|0 par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final. Les acquéreurs déduiront respectivement du montant de leurs enchères et payeront au comptant leur portion des frais d'annonces, du shérif et du greffier, etc.; les dits frais se montant en tout à environ cinquante dollars.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
9 avril—10 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

E. G. Rebentisch vs. G. W. Rebentisch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,160—En vertu d'un jugement rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 18 mai 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Une certaine portion de propriété foncière située dans la ville de la Nouvelle-Orléans, comprenant trois lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Céleste, Religieuse, Nonnes ou Félicité et désignés par la lettre "A" et les autres par les numéros 6 et 7 d'après un certain plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 19 avril 1831. Le dit lot "A" mesure 92 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 19 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt pieds sur le côté inférieur et une profondeur de 140 pieds 6 pouces sur la ligne du côté supérieur, antérieurement la ligne de la propriété des Nonnes des Ursulines et formant le coin des rues Tchoupitoulas et Felicity Road.

Les lots Nos 6 et 7 sont contigus à la propriété ci-dessus, adjacents l'un à l'autre et mesurent chacun 25 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds, mesure française tous, plus ou moins quant aux lots ci-dessus mentionnés, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connus comme les numéros 585, 587 et 589 rue Tchoupitoulas, et tous les droits, voies et avantages y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Joseph D. Taylor, notaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 avril—14,21,28—mai 5,12,18

Succession d'Augustin Crunnas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,961—Division C—Attendu que Mme veuve Augustin Crunnas a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Augustin Crunnas, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12 avril—12 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

—DE—

Tout le matériel, toutes les installations, tout le contenu, tous les objets quelconque et emménagements

DE LA

NORTH, CENTRAL & SOUTH AMERICAN EXPOSITION,

SITUÉE SUR LES TERRAINS DU PARC SUPÉRIEUR, DANS LE SIXIÈME DISTRICT DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, ET COMPRENANT

L'EDIFICE PRINCIPAL, MESURANT MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT PIEDS, SUR NEUF CENT CINQ PIEDS; LA BATISSE OU LE GOUVERNEMENT ET LES ETATS AVAIENT EXPOSÉ, MESURANT HUIT CENT QUATRE-VINGT-CINQ PIEDS, SUR CINQ CENT SOIXANTE-CINQ PIEDS; LA GALERIE DES ARTS, TOUT EN FER, MESURANT TROIS CENTS PIEDS, SUR CENT.

L'ANNEXE DES MACHINES, TOIT ET BAS COTÉS EN FER; BATISSE RÉSERVÉE AUX MACHINES A SCIE; LES HANGARS POUR LES CHAUDIÈRES A VAPEUR; HANGARS A BRIQUES; LES ÉCURIES; L'ANNEXE POUR LES WAGONS; LES BUREAUX POUR LA VENTE DES BILLETS, LES TOURNIQUETS, LA STATION DE SAUVETAGE DES ETATS-UNIS, LE DÉPOT DES MACHINES COMPRENANT LES POMPES A VAPEUR, BOUILLOIRES, LES ARBRES DE COUCHES, POMPES, TUYAUX POUR L'EAU, POMPES A INCENDIE, FILTRES, ETC.

USINE A TRAVAILLER LE BOIS, ÉTABLISSEMENT POUR PRODUIRE LE FROID DANS LES ENTREPOTS, COTTAGE-ANNEXE, STATION DE POLICE.

COMPARTIMENT A CHAUDIERE (VAPEUR) DANS LE BATIMENT DU GOUVERNEMENT ET DES EXHIBITIONS D'ETAT, ENTREPOTS DE DOUANE, WHARF ET PLATEFORME SUR LE FLEUVE.

— AUSSI LE —

CHEMIN DE FER DE L'EXPOSITION,

— AUSSI —

UN GRAND ASSORTIMENT DE MEUBLES DE VALEUR, MEUBLES RICHES DE SALON; MEUBLES DE BUREAU, GRILLAGE, ENVIRON NEUF MILLE CHAISES, ETC.

NOMBREUX OUVRAGES D'ART, ETC., ET D'AUTRES ARTICLES DE VALEUR, EMMÉNAGEMENTS, DIVERS, ETC., EN GRANDE QUANTITÉ ET DONT LE DÉNOMBREMENT SERAIT TROP LONG.

LE TOUT CONFORMÉMENT A L'INVENTAIRE DÉPOSÉ AU BUREAU DU SHÉRIF CIVIL.

DANS L'AFFAIRE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE L'INDUSTRIE ET DU CENTENAIRE DU COTON.
CONTRE
L'EXPOSITION DE L'AMÉRIQUE DU NORD DU CENTRE ET DU SUD.—No. 17,366.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE DU 9 avril 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, MARDI, 27 avril 1886, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

A L'ENTRÉE PRINCIPALE DU MAIN BUILDING de l'Exposition de l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud, située sur le terrain du Parc Supérieur, dans le Sixième District de la Nlle-Orléans—

TOUT L'ÉTABLISSEMENT, les emménagements et installations, tout le contenu du dit établissement, les marchandises, objets quelconques, etc., appartenant à la dite Exposition de l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud, la défenderesse, selon l'énumération partielle ci-dessus, et selon le détail complet que renferme l'inventaire déposé dans mes bureaux.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 avril—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cinq lots de terre de valeur dans l'ilet borné par les rues Philip, Soraparu et Water ou débarcadère public et la rue Levée—avec les améliorations et machines, etc., ainsi que le droit de patente et franchises.

E. F. Del Bondio vs. Southern Manufacturing and Exporting Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,024—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Cinq lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Soraparu, Water ou débarcadère public et Levée désigné comme ilet "D," sur un plan de la ville de Lafayette, fait par Hugh Grant, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire en la paroisse de Jefferson. Les dits lots sont désignés par les numéros onze, douze, treize, quatorze et quinze, et mesurent comme suit, à savoir:

Les lots onze et douze mesurent chacun vingt-cinq pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Levée, la même façade sur la rue Water ou débarcadère public, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds trois pouces et une ligne, entre lignes parallèles. Le lot numéro treize mesure vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Water, vingt-cinq pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds plus ou moins. Le lot numéro quatorze mesure vingt cinq pieds neuf pouces et quatre lignes sur la rue Water, la même façade sur la rue Levée, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds plus ou moins. Le lot numéro quinze mesure vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face au débarcadère public, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds un pouce et six lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro quatorze et quatre-vingt-dix pieds un pouce sur l'autre côté.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire de Wm N. Brown par acte passé pardevant W. O. Hart, notaire, le 8 avril 1881. Ainsi que toutes les machines et installations qui se trouvent attachées à la dite propriété.

2° Et le droit de patente et franchises de la dite compagnie, (défendeur dans cette affaire) acquis du Commercial Manufacturing Company Consolidated of New York City et autres, par acte passé pardevant W. O. Hart, notaire, le 13 avril 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Mullen vs. Veuve Michael Lyons, Veuve, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 15,379—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Salle d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 17 avril 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Tous les droits titres et intérêts de Mme Eliza Mullen, comme veuve dans la communauté de Michael Lyons, décédé, dans la propriété décrite ci-dessous, à savoir

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Girod et Lafayette, désigné comme lot numéro un, d'après un plan dressé par Louis H. Pillé, voyer, daté le 29 avril 1871, une esquisse exacte du dit plan est annexée à un acte de vente au dit Michael Lyons, passé pardevant E. G. Gottschalk, ex-notaire en cette ville, le 16me jour de Mai 1871 et faisant partie du dit acte; d'après ce plan, le dit lot mesure, en mesure américaine, cinquante-deux pieds quatre pouces et une ligne de face à la rue Tchoupitoulas, quarante-cinq pieds, sept pouces de largeur dans le fond, cent deux pieds, un pouce et trois lignes sur le côté adjacent au lot numéro deux, et cent neuf pieds six pouces de profondeur et face à la rue Girod; le dit lot formant le coin des rues Tchoupitoulas et Girod, et la moitié indivise du dit lot appartient à la défenderesse, Mme Eliza Mullen, comme veuve survivante en communauté de Michael Lyons, décédé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mars.—17,24,31—avril 7,14,17

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mark H. Applegate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,596—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Manette Applegate, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15avril—15,20,24

Succession de Herman Berloga.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 17,552—Division C. Attendu que Mme veuve Herman Berloga a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Herman Berloga, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15avril—15,20,24.

Succession de Mme Mary Susan McCormack.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 17,271—Division D—Attendu que Thomas McCormack a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Susan McCormack, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6avril—6,10,15

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur, tendant à la hausse, dans le 1er et le 2me districts.

Dans l'affaire de Henry Oertling contre ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.—No. 16,672.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 15 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde de l'Hôtel St-charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 9 avril 1886, je vendrai à l'encan les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Deux lots de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, toutes les voies, tous les privilèges et toutes les dépendances qui y sont attachés, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Willow, Clara et Cypress, désignés par les Nos. 6, 7, 8, 9 et 10. Les dits lots se touchent et mesurent chacun, au pied américain, 25 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No. 10 forme l'angle des rues Julie et Willow.

2° Un lot de terre dans le même ilet, avec tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, privilèges, voies, servitudes qui s'y rattachent, désigné comme lot No 301, et mesurant 25 pieds sur la rue Willow sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Un lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies, privilèges et dépendances qui s'y rattachent, situé dans le même ilet, et désigné comme lot No 1. Ce lot forme le coin des rues Julie et Clara et mesure 25 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Clara.

4° Quatre lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et avantages qui s'y rattachent, situés dans le même ilet et désignés par les Nos. 2, 3, 4 et 5. Chacun de ces lots a, au pied américain, 25 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

5° Un lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et avantages s'y rattachant, situé dans le même ilet, et mesurant 25 pieds de face à la rue Clara sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins, mesure anglaise.

6° Deux lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies, servitudes et privilèges s'y rattachant, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet No. 398, borné par les rues Canal, Douane, Salcedo et Gayoso. Les dits lots se touchent et sont désignés par les Nos. 3 et 4; ils mesurent chacun 28 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue du Canal et une profondeur respective de 126 pieds 8 pouces; ils sont bornés dans le fond par le lot No. 24.

7° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Canal, Douane, Johnson et Galvez; le dit terrain est désigné par le No 9 dans le carré No 30 et mesure 24 pieds, 5 pouces et 4 lignes de façade rue du Canal, 29 pieds 11 pouces de largeur sur la limite inférieure séparant le dit terrain du terrain No 10; 114 pieds de profondeur sur la limite le séparant du terrain No 8; 98 pieds 11 pouces et 3 lignes de façade rue Johnson, et 16 pieds sur une ligne oblique s'étendant de la rue Johnson à la rue du Canal; le séparant d'un petit terrain triangulaire qui forme le coin des rues Canal et Johnson. La façade rue du Canal part à 5 pieds 5 pouces et 4 lignes du dit coin et fait face rue Johnson à 15 pieds 5 lignes du même.

8° Un morceau de terrain dans le même district et carré d'ilet contigu au précédent, d'une forme triangulaire, formant le coin des rues Canal et Johnson et mesurant 5 pieds 3 lignes de façade rue du Canal; 15 pieds 2 lignes de façade rue Johnson; 15 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le divise du terrain décrit en septième lieu, le tout en mesure américaine. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages et privilèges et servitudes qui appartiennent aux terrains ci-dessus décrits.

Conditions—Un tiers comptant: le reste à un et deux ans de crédit garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur ainsi que privilège de vendeur sur la propriété adjugée. Les billets portant intérêt de 8 0|0 par an en sus du prix de son adjudication à partir du jour de la vente. Les actes de vente renfermeront toutes les clauses usuelles de garantie; et l'acquéreur assumera toutes les taxes dues et exigibles en 1886.

Les actes de vente pardevant Chas. E. Sel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera exigé pour assurer la vente.

11avril—11,17,24—1,8,15 mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Deuxième District.

Succession d'Henry Bowmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 17,221.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, le 15 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite Cour, en date du 10 avril 1886 je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Claiborne et Robertson, lequel lot de terre est à une distance de 64 pieds 3 pouces de l'encoignure Claiborne et la Promenade Carondelet, et mesure 30 pieds de face à la dite Promenade Carondelet sur 94 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Chas. E. Sel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1886, en sus du prix de l'adjudication, et est requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le moment de la vente.

12 avril—11,17,24—mai 1,8,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

La goelette Al. W. D. Jones A l'encan.

Succession de Henry Bowmann.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D.—No. 17,221.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 15 mai 1886, à 10 heures du matin, dans le vieux Bassin au pied de la rue — en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, en date du 10 avril 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine goëlette ou vaisseau connue comme W. D. Jones, de la Nouvelle-Orléans de la longueur de 35 5|10 pieds, de la largeur de 15 5|10 pieds, de la profondeur de 3 pieds et d'une capacité de 7 tonnes nette, ensemble avec le corps de ladite goëlette, et particulièrement les mâtures, cordages, canots, gréements, cables, chaines, appareils, meubles et tous ce qui appartient à ladite goëlette; a été construite à Clio, Louisiane, en 1882 et jangée dans le port de la Nouvelle Orléans, le 1er août 1882 et elle a reçu sa licence des autorités des Etats Unis en ce port sous l'autorisation des licences No. 72.

Conditions—Comptant.

Acte de transfert pardevant Ch. E. Sel, notaire, au frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

11avril—11,13,17,24—mai 1,8,15.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Troisième District,

Au coin des rues St-Claude et Enghien.

Succession de Thomas Ericsson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. No. 16,868.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, 1er mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 30 mars 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite—

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, formant le coin des rues St-Claude et Enghien, et mesurant 31 pieds, 8 pouces et 6 lignes de façade rue Enghien; 30 pieds et 6 pouces de façade rue St-Claude; 30 pieds sur la limite inférieure et 70 pieds, 2 pouces et 7 lignes de profondeur du côté de la rue Amour, sur la ligne qui divise le terrain d'avec la propriété appartenant anciennement à J. J. Michel ou à ses représentants.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui paiera, en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux au moment de l'adjudication pour que la vente soit assurée.

31 mars—avril 3 10 17 24—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets, Bois de corde, mulets, charrettes, etc.

Succession de Henry Bowman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 17,221.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No. 45 rue Royale.—JEUDI, le 22 avril 1886, à 11 heures A. M. au local de l'encoignure Promenade Carondelet et Claiborne, (Vieux Bassin), en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 10 avril 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un assortiment général de meubles de maison et effets, à peu près 50 cordes de beaux bois assortis, un lot de meubles de bureau, coffre-fort en fer, 2 mulets, 2 charrettes à bois, harnais, etc., etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

11avril—11,16,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans la paroisse de Jefferson.—Succession de Martin Schilder et épouse.—Vingt-Sixième Cour Judiciaire de District pour la Paroisse de Jefferson, No 298.—Vente pour effectuer un partage.

PAR B. ONORATO, Encanteur, No 45 rue Royale—SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Emile Rost, juge de la dite Cour, en date du 18 février 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le quart Sud-Ouest de l'ilet No 16, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Nouveau Carrollton, dans la paroisse de Jefferson Etat de la Louisiane, ayant 145 pieds de face à la rue Cooper sur une profondeur de 155 pieds sur la rue Dakin; le dit ilet est borné par les rues Cooper, Dakin, Upperline et Addison, conformément à un plan de B. Buisson, voyer, en date du 10 mai 1837, déposé au bureau du Recorder de la dite paroisse.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant F. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

18 mars—18.27—avril 3.10.17

COMPAGNIE D'ASSURANCES

FACTORS' AND TRADERS'

49..........Rue Carondelet..........49

Capital $700,000
Surplus 70,445

ED. A. PALFREY..................Président
JOHN PHELPS.................Vice-Président
THOS. F. WALKER.................Secrétaire

Succursales:

M. W. A. Walloft, 5 rue Ste-Anne est autorisé à prendre des ris[ques] d'incendie pour cette compagnie.

T. F. WALKER, Secrétaire.
20 fév—6m

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente en partage DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX AMÉLIORÉES Dans les Premier et Quatrième District.

Le Orleans Rice Mill,

A l'encoignure des rues Magazine et Notre Dame.

La splendide résidence

A l'encoignure des rues Jackson et Camp.

LA RÉSIDENCE DOUBLE
Nos 373 et 375 rue St-Charles.

RÉSIDENCE COTTAGE,
Nos 84 et 86 rue Polymnia, à long crédit et 6 pour cent d'intérêt.

Mme Magdelena Sollinger Foerster, épouse, vs John Foerster, son mari.

No 15,170—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR, Bureau, No 17 rue Carondelet. —SAMEDI, le 15 mai 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci-dessus par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 29 mars 1886, et signé le 3 avril 1886, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° Le Orleans Rice Mill, à l'encoignure sud-est des rues Magazine et Notre-Dame; le terrain mesure à peu près 81 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur d'environ 191 pieds 10 pouces de face à la rue Notre Dame. Les améliorations comprennent cette construction moderne (Moulin à Riz) avec les réserves, machines, aménagements et installation qui peuvent appartenir à ce genre d'affaires.

2° La maison en bois double à deux étages Nos 373 et 375 rue St. Charles sur le côté ouest, entre Thalie et Melpomène. Les lots sont numérotés 6 et 7 et mesurent une façade totale de 56 pieds 10 pouces sur une profondeur de 100 pieds. Les améliorations sont modernes et peuvent être toujours occupées. La propriété est maintenant louée à raison de $60 par mois chaque côté.

3° La jolie résidence cottage Nos 84 et 86 rue Polymnia côté sud, entre Carondelet et Baronne. Les lots ont une mesure totale d'à peu près 54 pieds 4 pouces de face à la rue Polymnia sur une même façade à la rue Felicity Road et une profondeur variant à travers de l'ilet de 109 à 120 pieds. Le cottage est loué à raison de $35 par mois.

Le Jackson Street Mansion,

Avec un quart d'ilet de terre,

A l'encoignure des rues Jackson et Camp.

4° L'élégante résidence améliorée avec un quart d'ilet de terre, à l'encoignure Nord-ouest des rues Camp et Jackson. Les lots mesurent à peu près 160 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur d'à peu près 200 pieds sur la rue du Camp. Les bâtisses sont complètes et neuves. Le terrain est bien arrangé et le voisinage exceptionnel. Cette propriété touche celle de Julius Weis, Esq.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un crédit de 1 et 2 ans à partir du jour de la vente, avec intérêt seulement de 6 pour cent par an du jour de la vente, garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues durant cette année 1886, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente. Possession et revenus sont réservés jusqu'au 1er juin.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. F. Allain, notaire.

13av—13,24—mai 1,8,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidences de choix,

No. 345 rue Chippewa, près Première et No. 556 rue Fulton, près Troisième.

Vente à l'encan pour du crédit.

Succession de Mme Kate Flynn.

No 15,163.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 8 mai 1886, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 mars 1886, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° La résidence en bois à deux étages No 345 rue Chippewa sur le côté ouest, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Soraparu et Première; les terrains sont les lots Nos 5 et 6 qui mesurent ensemble 58 pieds 6 pouces de face à la rue Chippewa, 56 pieds et 5 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds 4 pouces sur la ligne vers la rue Soraparu et 120 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Première. La bâtisse est jolie et confortable, ayant 10 chambres, cuisine, hangar, cuve, etc., le terrain est en plates-bandes, fleurs, arbres à ombrage, vignes, arbrisseaux, tout bien pavé et drainé.

2° La maison en bois à deux étages No 556 rue Fulton, sur le côté ouest entre les rues Troisième Quatrième et Chippewa, étant le lot No 6 qui mesure 28 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Fulton, 28 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 116 pieds 2 pouces sur la ligne du lot No 5 et 115 pieds 8 pouces et 2 lignes sur l'autre côté. La bâtisse est confortablement arrangée, en bois avec deux étages, retirée de la rue, ayant 6 chambres, hangars, cuve, etc. Le voisinage est très tranquille, progressif et accessible à toute espèce d'affaire ayant deux lignes de chars de ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste en paiements égaux en billets à 1 et 2 ans à partir de la date de la vente, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date, garantis par hypothèque spéciale, avec toutes les clauses usuelles; garantie, acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1886 et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Alphonse Philip notaire.

7 avril—7,17 24—mai 1,8.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence rue de l'Esplanade, entre Remparts et Bourgogne.

Succession de Mme Emma S. Delvaille, femme de Charles J. Carriere.

No 6,497—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Et dans l'affaire de A. Carrière & Sons contre leurs créanciers.

No 11,816—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu de deux ordres de vente dans les affaires ci-dessus—l'un rendu par l'Hon. F. A. Monroe, le 1er avril 1886, dans la première affaire ci-dessus l'autre par l'Hon. W. T. Houston, le 19 février 1886, les deux juges de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir:

Deux lots de terre, avec les édifices, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, toutes les voies et servitudes, tous les privilèges et avantages qui s'y rattachent, situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Remparts. Un de ces lots mesure, au pied français, 40 pieds de face à la rue de l'Esplanade sur 100 pieds de profondeur; l'autre lot est désigné par le No. 33 et mesure, au pied français, 60 pieds de face à la rue du Quartier sur 94 pieds de profondeur.

Conditions de la vente—Comptant pour la moitié de l'intérêt de la dite succession insolvable dans la propriété, pour l'autre moitié un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir du jour de la vente, hypothèque spéciale et privilège de vendeur, ainsi que toutes les autres clauses de garanties ordinaires. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant année 1886 et feront un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, notaire.

6avril—6,10,17,24—mai 1,8.

Résidence rue Jackson.

Dans le voisinage des belles résidences de **MM. Soniat, Miller, Kirk, Hassinger, Vennard et autres,**

et de l'Eglise et des Ecoles Notre-Dame.

Succession de James Hughes.

No 16,107—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1886, il sera vendu à l'encan la propriété suivante, savoir—

La résidence de famille complète, No 159, rue Jackson, côté Nord, entre Constance et Laurel.—Le terrain comprend tous les terrains Nos 13 et 14 et de la moitié prise dans le fond, du côté le plus rapproché de la rue Laurel du lot No 10. Il mesure 58 pieds de face à la rue Jackson sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La maison, de construction moderne, est à deux étages; elle a un balcon au devant, un autre en arrière, des vestibules ou halls, en haut et au rez-de-chaussée; elle est en retraite sur la rue et des deux côtés, laissant un espace ample pour le jardin, le lawn, etc., elle est exposée au Sud. On peut l'examiner en se munissant d'une carte des encanteurs.

Conditions—Un tiers ou plus, au gré de l'acquéreur, comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant intérêt à raison de 8 0|0 par an, avec hypothèque et le privilège du vendeur; paiement de l'assurance, transfert de la police d'assurance, ainsi que les clauses ordinaires de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuites légales. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1886 et fera un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero Jr, notaire.

6 avril—6,11,18,25—mai 1,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions du Produce Exchange

Jument, Buggy et Harnais.

A l'encan.

Succession de James Hughes.

No 16,107—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau, No. 17, rue Carondelet. — LUNDI, 19 avril 1886, à 11 heures a. m., à notre bureau No 17 rue Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1886, il sera vendu à l'encan, les actions et effets mobiliers ci-après décrites, les savoir:

1° Deux actions du fonds capital du New-Orleans Produce Exchange.

2° Une action du Merchants Exchange de St-Louis, Mo.

3° Deux actions du fonds capital du San Pedro Silver Mining Company.

4° Une jument, buggy et harnais.

Conditions—Comptant.

6avril—6,10,11,17,18,19.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

VACHERIE.

Succession de André Bordenave.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 19 avril 1886, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Washington et Rendon, près du Bayou St-Jean, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 avril 1886—

16 vaches, 3 génisses, 1 taureau, 2 chevaux, 1 mulet, 1 charrette à lait, harnais, bidons et tous les ustensiles de la vacherie.

Aussi—Un lot de volailles et meubles meublant.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant et au-dessus de $100, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

15avril—15, 17, 18.

Groceries.

Succession de Mariano Bonet.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse. Il sera vendu à l'encan, sur les lieux, à l'encoignure des rues Liberté et Commune, le vingt-sixième jour du mois d'avril, à midi précis, pour le compte de la succession de Mariano Bonet, et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, rendu le 14 avril 1886.

La moitié indivise d'un magasin d'épiceries.

Conditions—Comptant sur les lieux

15avril—15,20,26.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Lassen.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 17,039.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville—SAMEDI, 15 mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 avril 1886, il sera vendu la propriété décrite ci-dessous, appartenant à la dite succession, à savoir—

Deux lots de terre, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bartholomew, St Claude et Jeanne, formant le coin des rues Remparts et Bartholomew, et mesurant chacun 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Bartholomew sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant John Barnett, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 avril—13,17,24—1,8,15 mai

PAR W. I. HODGSON.

Terrains de valeur,

Sur la rue Esplanade, entre Tonti et Rocheblave.

A l'encan avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, il sera vendu:

Une portion ou lot de terre, située sur la rue Esplanade, entre Tonti et Rocheblave, l'ilet borné par la rue Quartier, Deuxième District de cette ville, mesurant à peu près 84 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur d'à peu près 199 pieds, conformément à un plan de Williams & Patton, voyers, sur les lieux de la vente.

Ces beaux terrains sont dans un des plus jolis voisinages du boulevard de l'Esplanade.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec huit pour cent d'intérêt et toutes clauses usuelles de garantie, 10 pour cent comptant sur les lieux et assumera toutes les taxes de 1886.

Acte de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 avril—3 4 10 à la vente

RÉSIDENCE CHARMANTE

No 394 rue du Canal,

entre les rues Prieur et Johnson, contigue aux belles résidences de

MM. J. T. Gibbons, Juge Voorhies, John Fitzpatrick, P. M. Joy et autres.

Grand jardin et terrains, remises, etc.

Ilet de terre de valeur,

environ 561x320 pieds, subdivisé en 42 grands terrains.

Avec résidence, vacherie, jardin, etc., borné par l'Avenue Carrollton, les rues Canal, Gasquet et Solomon.

Une vacherie de choix et un bon emplacement pour jardin, bien entouré et ayant de beaux arbres.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, il sera vendu—

1° Cette charmante résidence en bois à deux étages avec attique et toit en ardoises, connue comme le No 394 rue Canal, dans l'ilet admirablement bâti, entre Prieur et Johnson (ilet borné par la rue Gasquet), ayant une grande galerie devant et sur le côté, un corridor en haut et en bas, salons avec arches, salle à manger, offices, lieux d'aisance, cuisine, etc., et environ 6 ou 8 grandes chambres confortables à l'étage supérieur, cheminées en marbre, chambre à bain, gaz et installations, toutes les chambres sont tapissées et en parfait état, citerne, hydrant, remise, écurie, chambres pour domestiques; cour pavée de dalles, bon jardin, potager et jardin. Résidence spacieuse et charmante bien située et dans un des meilleurs voisinage de la ville, et valant $1,200 par an.

Les terrains mesurent 67 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur de 150 pieds 10 pouces et 3 lignes.

2° Un ilet de valeur borné par les rues Canal, Gasquet, Solomon et l'Avenue Carrollton, subdivisé en 42 grands terrains, et mesurant ensemble environ 561 pieds de face à la rue Canal, 553 pieds de face à la rue Gasquet 320 pieds de face à la rue Solomon et 321 pieds de face à l'Avenue Carrollton, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant **un cottage en bois avec toit en ardoises**, ayant 5 ou 6 chambres, hangars et dépendances, une grande vacherie, écurie pour des vaches, puits, citerne, etc., le tout loué à Peters Doores jusqu'au 1er novembre 1886 à raison de $50 par mois, tout plus ou moins conformément à des plans à l'étude de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0|0 d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles et l'endossement des taxes de 1886. 10 0|0 devant être payé comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 mars—28—avril 4,11,15, à la vente.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stock d'articles de toilette.

Dans l'affaire de E. & P. Moses contre leurs créanciers.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division "B"—No 16,732, Hon. W. T. Houston, juge.

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau, 40 rue Royale.—VENDREDI, 16 avril, à 10½ h. du matin, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 5 avril 1886, je vendrai sur les lieux, No 187 rue du Canal—

Un lot d'articles de toilette pour dames et hommes, Articles de fantaisie, Articles de variétés, Dentelles, Broderies, Mouchoirs, etc., ainsi que les installations du magasin et le bail expirant le 30 septembre 1886.

Conditions: Comptant sur les lieux.

7 avril—7,10,16

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets mobiliers, effets, bijouterie, etc.

Succession de feu Joseph LeBlanc.

No 16,627—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrich, Encanteur, bureau No. 10 rue Carondelet.—VENDREDI, 16 avril 1886, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan sur les lieux, No 116 Chemin du Bayou, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 1er avril 1886 rendu dans la succession ci-dessus—

Tous les meubles et effets mobiliers, bijoux, etc., d'après l'inventaire enregistré au bureau de l'encanteur.

Conditions: Comptant avant livraison.

3 avril—3,4,13,14,15,16 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de Actions de banque et d'assurances.

Succession de Joseph Leblanc.

No 16,627—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 1er avril 1886 rendu dans la succession ci-dessus, les valeurs suivantes, savoir:

1° 61 actions de la Banque du Peuple, de $50 chacune, au nom de Joseph LeBlanc, d'après les certificats suivants:

1 certificat de 10 actions	No	57.		
1	..	2	..	474.
1	..	20	..	481.
1	..	2	..	529.
1	..	17	..	696.
1	..	10	..	1,007.

2° Un certificat No 66 de la New Orleans Waterworks Company pour 2 actions de $100 chacune.

3° Un certificat No 1080 pour 100 actions de la New Orleans and Ship Island Company de $100 chacune.

4° Un certificat No 148 pour 50 actions de $25 chacune de la St Louis Hotel Association.

5° Un certificat de 5 actions de $30 chacune de l'Association d'Assurances de la Nlle-Orléans.

6° Un certificat No 422 pour une action de $100 de la Compagnie d'assurances Mutuelle des Marchands.

7° Billets à ordre et à recevoir ainsi que tous les comptes de banque de Joseph Leblanc, d'après l'inventaire et détaillés au moment de la vente.

Conditions: Comptant avant le transfert.

8 avril—3,10,14,15,16,17.

PAR M. ANSELL.

CHAS DORHAUER vs. ses créanciers—M. Ansell, encanteur.—Bureau No 50 rue St-Charles.—En vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 avril 1886, je procéderai à la vente à l'encan MERCREDI, 21 avril 1886, à 11 heures A. M., au local No 13 rue St-Charles, du stock de bijouterie et installations que contient le dit magasin. Conditions—Comptant.

11avril—11,16,21

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Vente Péremptoire

Pour effectuer un partage et clore la Succession de feu

CHARLES J. DUBOIS.

DE

Propriétés dans le Premier, Deuxième et Troisième Districts.

Nos 492 et 492 1|2 rue South Rampart, entre Euterpe et Félicité.

Nos 61 et 63 rue North Franklin, entre les rues Bienville et Conti.

No 132 rue Toulouse, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

No 319 Chemin du Bayou, entre Roman et Prieur. Belle résidence à deux étages.

No 321 Chemin du Bayou, entre Roman et Prieur.

No 200 rue St Philippe, entre les rues Marais et Villeré.

No 13 rue Urquhart, coin Annette.

No 164 Champs-Elysées, entre Bons-Enfants et Morales.

Nos 160 et 162 rue des Français, entre les rues Morales et Bons-Enfants.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 24 avril 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, **au dernier et plus fort enchérisseur, pour ce qu'elles rapporteront**, pour effectuer un partage et clore la succession de feu **Charles J. Dubois**, les propriétés de valeur décrites ci-dessous, à savoir:

Premier District.

1. **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. 3, dans l'ilet compris entre les rues **des Remparts, White, Euterpe et Félicité**, mesurant 32 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue des **Remparts** sur 126 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une belle résidence élevée de terre, retirée de la rue, ayant 8 chambres, galerie devant, bâtisses au fond, lieux d'aisance, citernes, &c., connue par les Nos municipaux 492 et 492 1|2 rue des Remparts.

Deuxième District.

2. **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre C, carré d'ilet borné par les rues **Franklin, Tremé, Bienville et Conti,** mesurant 16 pieds 4 pouces de façade rue Bienville, 16 pieds 2 pouces de largeur au fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de 53 pieds 3 pouces 4 lignes.

Les améliorations comprennent une maison en briques à un étage, portant le numéro municipal No 61 rue Franklin, ayant 3 chambres, bâtisse et dépendance attenante au corps de logis, avant 2 chambres, lieux d'aisance, etc.

3. **Un lot de terre** avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le district et l'ilet précédemment indiqués, désigné par la lettre D, et mesurant 17 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville sur 16 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur dans le fond et une profondeur de 53 pieds 3 pouces 4 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations sont les mêmes que celles du terrain C précédemment décrit, et désigné par le numéro municipal 63, rue Franklin

4. **Un lot de terre,** avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, désigné par le No. 2, dans l'ilet borné par les rues **Toulouse, Dauphine, St-Louis et Bourgogne** mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue **Toulouse** sur une profondeur de 65 pieds 4 pouces et 2 lignes.

Les améliorations consistent en une maison en briques à un étage, ayant 4 chambres 2 cabinets, une galerie, un édifice en briques dans le fond avec 2 chambres, water works, lieux d'aisance etc., le tout connu par le No municipal 132 rue **Toulouse**.

5. **Un lot de terre** avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No. 15 situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par le **Chemin du Bayou**, les rues **Esplanade, Roman et Derbigny**, mesurant 32 pieds 9 pouces 2 lignes de face au **Chemin du Bayou** 89 pieds 9 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 14 85 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 16 et 32 pieds de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une belle maison en bois à deux étages portant le No municipal 319 Chemin du Bayou, renfermant environ 4 chambres et 2 cabinets, une cuisine à deux étages avec 4 chambres, gaz dans la maison principale, cuve, lieux d'aisance, etc.

6. **Un certain morceau de terre** avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 17, dans l'ilet borné par les rues **Bayou, Esplanade, Roman et Prieur**, mesurant 32 pieds 10 pouces 3 lignes de face au Chemin du Bayou, 32 pieds de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 89 pieds 8 pouces 5 lignes du côté le plus proche de la rue **Roman**; et 81 pieds 11 pouces 1 ligne du côté le plus proche de la rue **Prieur**

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois ayant 5 chambres, lieux d'aisance, citerne, etc., portant les Nos municipaux 319 et 321 de la rue du **Bayou**.

7. **Un certain morceau de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues **St-Philippe, Dumaine, Marais et Villeré**, mesurant 22 pieds de face rue **St-Philippe**, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage de 3 chambres, bâtisse de dépendance de 3 chambres aussi, et une autre bâtisse de 2 chambres; citerne, lieux d'aisance, etc., portant le numéro municipal 200 de la rue **St. Philippe**.

Troisième District.

8. **Un certain morceau de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 404, dans le Troisième District de cette ville dans le carré d'ilet 499, borné par les rues **Annette, Urquhart, Morales et St Antoine**, formant le coin des rues **Annette et Urquhart**, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face entre lignes parallèles de 95 pieds 11 pouces rue **Urquhart**.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage avec attique, l'ipoque, occupée comme magasin, à 2 chambres, à l'arrière de la maison, une galerie, attique, citerne, lieux d'aisance, etc., portant le numéro municipal 13 rue **Urquhart**.

9. **Un certain morceau de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 8 du carré d'ilet borné par les rues **Champs-Elysées, Français, Bons-Enfants et Morales**, mesurant 32 pieds 10 pouces de face rue des Champs-Elysées, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage de 5 chambres, corridor latéral, bâtisse de dépendance de 2 chambres, hangar, petite bâtisse d'une chambre sur la rue, citerne, lieux d'aisance, etc., portant le No municipal 164 rue des **Champs-Elysées**.

10. **Un certain terrain,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 163 dans le carré d'ilet 588, borné par les rues **Français, Union, Bons-Enfants et Morales**, mesurant 42 pieds 7 pouces 4 lignes de façade rue des Français, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage avec attique, ayant 4 chambres et 2 cabinets au rez-de-chaussée et — chambres dans l'attique, bâtisse de dépendance de 2 chambres, auvent, porte cochère, corridor, lieux d'aisance, citerne, et portant les Nos 160 et 162 rue des **Français**

Le tout des propriétés ci-dessus décrites sera vendu d'après les plans de Geo. L. et Arthur de Armas, ingénieurs civils et sous voyers de la ville, en date de décembre 1885.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs datés du jour de l'adjudication, portant hypothèque spéciale et lien du vendeur, ainsi que privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente au jour de parfait paiement; la clause de 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie ou en totalité. Les acquéreurs s'engageant à faire assurer les propriétés, à rembourser les primes aux échues et à transférer les polices d'assurances aux détenteurs des billets, enfin toutes les clauses usuelles de actes de vente. Les acquéreurs paieront les taxes de l'année 1886 en sus du prix d'adjudication, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent dans les mains des encanteurs pour assurer la vente.

Les actes de ventes pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 avril—à la vente.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence dans le District des Jardins,

Coin des rues Colisée et Felicity Road,

Et faisant face aux magnifiques résidences de MM. Schmidt, Howard, Moore et McGinty,

A l'encan pour du crédit.

SUCCESSION DE JOHN ANDREWS.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 16,983.—

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 1er mai 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 23 mars 1886, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession, la propriété de valeur ci-après décrite, savoir—

CET ÉLÉGANT COTTAGE élevé de terre et terrains dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Félicité, Coliseum, Prytanée et Ste-Marie. Les terrains sont composés de 5 lots qui mesurent ensemble 123 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Coliseum, 120 pieds de largeur sur la ligne en arrière, de même, de face à la rue Prytanée, 159 pieds 11 pouces et 6 lignes de face sur la rue Félicité et 159 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la ligne parallèle vers la rue Ste-Marie.

Les améliorations comprennent ce cottage élégant et confortable, élevé de terre, retiré de la rue, avec larges galeries, grands vestibules et appartements spacieux présentant une bonne occasion de se procurer une grande et belle demeure dans un voisinage des plus agréables.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, hypothèque spéciale et lien du vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1886, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Preot, Esq., notaire.

28 mars—28 av3 10 17 24 mai1

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Résidence dans le Troisième District.

Coin des rues Royale et Mandeville.

Résidence en briques à deux étages et double corps de logis.

Succession de F. J. L. Crais.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 14,944.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 1er mai 1886, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 25 mars 1886, pour compte de la dite succession, la propriété suivante décrite ci-dessous, à savoir:

Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 162, borné par les rues **Mandeville, Royale, Marigny et Dauphine**, mesurant 36 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Mandeville sur une profondeur et façade entre lignes parallèles de 100 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la rue Royale formant le coin des rues Royale et Mandeville.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, divisée en deux corps de logis, chacun de ceux-ci ayant 4 chambres, 2 cabinets et une cave, une cuisine en briques à deux étages ayant en tout 6 chambres, lieux d'aisance et un grand **four pour boulanger.**

Conditions—La moitié ou plus au comptant, et la balance à un ou à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs divisée en paiements égaux en billets solidaires des acquéreurs, datés du jour de l'adjudication, et portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale. L'acquéreur assurera les améliorations pour le montant des billets et transférera la police aux détenteurs des dits billets. L'acte de vente renfermera la clause de non aliénation, et les 5 0|0 frais d'avocat et de ventes sans estimation en cas de procès pour obliger le paiement des billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement au dessus du prix d'adjudication, les taxes d'Etat et de ville de 1886 et déposera avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et au cas où les acquéreurs ne se conformeraient pas à l'adjudication dans les quinze jours qui suivront celle-ci ils seront déclarés en défaut sans autre formalité.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 mars—avril 3 10 17 24—mai 1

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Balances pour Presses à coton, Chariots à mains.

Succession de William Kiley, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 6476

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau, No. 9 rue Carondelet—le LUNDI, 26 avril 1886, à 10:30 a. m., le local connu comme le "Kiley's Pickery," rue Orange, entre Tchoupitoulas et Nouvelle Levée, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 12 avril 1886 il sera vendu—

Un lot d'effets mobiliers ci-dessus mentionnés, d'après un inventaire enregistré dans le bureau du greffier de l'Honorable Cour mentionné ci-dessus.

Conditions—Comptant avant livraison.

14avril—14 21 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES ET TERRAINS NUS.

La résidence Benachi sur le Chemin du Bayou.

Le site de choix pour bâtir faisant face au Bayou St-Jean.

Le terrain de valeur formant le coin des rues Dorgenois et Hopital.

Toutes ces propriétés sont centralement situées et à proximité des plus magnifiques résidences privées de la ville.

30 actions du fonds-capital de la New Orleans Insurance Association

1 action du fonds-capital de la N. O. Cotton Exchange.

Succession de N. M. Benachi.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 16 842

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur—Bureau 9 rue Carondelet—SAMEDI 24 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 18 mars 1886, les propriétés de valeur ci-après, appartenant à la succession de N. M. Benachi, savoir: Toutes—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville étant le numéro municipal 425 Chemin du Bayou, entre les rues Miro et Rocheblave, mesurant en mesure française 135 pieds sur le Chemin du Bayou, ou 143 pieds 10 pouces et 4 lignes en mesure américaine, s'étendant en profondeur à la rue Columbus 540 pieds mesure française ou 573 pieds 6 pouces et 1 ligne mesure américaine, conformément à un plan fait par Hunter Stewart député voyer de ville, daté mars 1886, borné sur un côté par la propriété appartenant maintenant ou anciennement aux héritiers de Charles Morgan, et sur l'autre côté par la propriété de Joseph Leach.

La propriété comprend la magnifique résidence, occupée par feu N. M. Benachi et est située à l'intersection de la rue Esplanade et le Chemin du Bayou, et a une grand orangerie, arbres fruitiers, etc.

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville ensemble avec les dépendances qui y appartiennent, dans l'ilet No 46, et mesurant à peu près 145 pieds de face au Bayou St Jean sur à peu près deux arpents de profondeur, borné d'un côté par la propriété appartenant à Mme Jonau et de l'autre côté par la propriété de E. Alpuente ou agents, et en arrière par la propriété ayant appartenu à E. Rodriguez.

Une portion de terre ensemble avec les dépendances qui y appartiennent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Hôpital, Quartier et Rocheblave, et mesurant plus ou moins 96 pieds 5 pouces et 3 1|2 lignes de face sur la rue Dorgenois, 66 pieds 7 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de 145 pieds 1 pouce et 4 lignes formant le coin des rues Dorgenois et Hôpital étant une portion des lots désignés par les Nos 32, 33, 34, 35 et 36 d'après un plan de C. A. de Armas voyer en date du 7 avril 1856, déposé dans le bureau de Joseph Cuvellier, notaire en cette ville.

—Aussi—

A la même heure et au même endroit, une action du fonds-capital de la **New Orleans Cotton Exchange**, étant le No. 22, datée 22 février 1880. **Dix actions** du fonds-capital de la **New Orleans Insurance Association**

Conditions—Pour les actions comptant pour les propriétés. Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit, pour billets garantis par hypothèque et lien de vendeur avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires, les bâtisses assurées et la police transférée, et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville de l'année 1886 en sus du prix de son adjudication, et il est requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente, sur le prix de son enchère.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 mars—21,27—avril 3,10,17,24

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE

Epiceries, meubles, glacière, etc.

Succession de Daniel O'Regan

No. 17,251—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division "D."

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.—Albert Paul, encanteur, No 5 rue Carondelet, LUNDI, 19 avril 1886, à midi, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date du 3 avril 1886, il sera vendu, à l'encan à la maison ou magasin à l'encoignure des rues Josephine et Rousseau la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de groceries assorties, meubles de maison et autres objets, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant.

14 avril—14 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Maison en bois confortable sur la rue Roman, entre Laharpe et Lapeyrouse.

Succession d'Hyppolite Landry Buchery

No. 8,999 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "A."

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 24 avril 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 17 mars 1886, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant une jolie résidence, ayant galerie de côté, trois chambres, cabinets, cuisine, etc., et tout les droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Roman, Laharpe, Lapeyrouse et Derbigny, mesurant 49 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Roman, sur une profondeur de 49 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Henry E. Ker, notaire.

20 mars—20, 27—avril 3, 10, 17, 24.

PAR LEVY HEIDINGSFELDER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par Levy Heidingsfelder, Exécuteur.

Meubles, effets mobiliers, bijouterie, argenterie et objets plaqués, billets à ordre, etc.

Succession de E. Heidingsfelder.

No 16,205—Cour Civile de District.

LE 20ME JOUR D'AVRIL 1886, à midi, en vertu d'un ordre rendu par l'Honorable N. H. Rightor le 6 mars 1886, dans l'affaire ci-dessus, pour payer des dettes, il sera vendu par moi à l'encan, au local No 62 rue St-Philippe, entre Royale et Bourbon—

Tout le contenu de la maison sise No 62 rue St Philippe, qui consiste en meubles, effets mobiliers, ustensiles de cuisine, bijouterie, argenterie, objets plaqués et billets à ordre, le tout conformément à un inventaire qui peut être vu au No 123 rue Dumaine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEVY HEIDINGSFELDER, Exécuteur-testamentaire.

8avril—8 11 15